



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5788>

Département(s) de publication : **06, 83, 13, 04**

Annonce n° **24-5788**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ESCOTA - SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES 432 Avenue de Cannes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 56204152500071

Ville : Mandelieu-la-napoule

Code postal : 06210

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06, 83, 13, 04

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://consultations-escota.omnikles.com>

Identifiant interne de la consultation : DMO-SB.24.002-6

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Maitrise d'Ouvrage / Service Marchés et Contrats

Adresse mail du contact : Marches.escota@vinci-autoroutes.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Sous-dossier A
Pièce A1 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire. La pièce A1 peut être remplacée par l'imprimé DC1
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Sous-dossier B
Pièce B1 : certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique: Qualification FNTP1131 : Ouvrage de technicité courante ou équivalent; Qualification FNTP7271 : Reprise des bétons dégradés ou

équivalent; Qualification FNTP7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent ; Qualification FNTP7255 : Remplacement des appareils d'appuis par vérinage ou équivalent. En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir la ou les identification (s) professionnelle(s) ci-dessus. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. Pièce B2 : Une liste de travaux exécutés de même nature sur infrastructure routière à fortes contraintes d'exploitation au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les renseignements demandés au dossier B peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment rempli.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/02/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'entretien et de réparation d'ouvrages d'art courants : PRAD 148, sur l'A57, le PICF 502-2 sur l'A50 et le PSDP 607 sur l'A8

Code CPV principal - Descripteur principal : 45221119

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Pour l'ouvrage PRAD 148 : travaux de réparation d'éclat sur prédalle et éclat sur fut de pile, réparation des chainages, réparation des bossages d'appui des piles P1 et P2, Joint à revêtement amélioré. Pour l'ouvrage PICF 502-2 : Injection des fissures sur piédroits et traverse supérieur plus traitement éclat béton, réfection de la section de béton sous le mur en retour D1 en amont, réfection du radier coté Nord. Pour l'ouvrage PSDP 607 : traitement du tassement hors ouvrage en extrémité de chaussée, traitement des fils d'eau et avaloir, traitement de la fracture mur cache/mur de front de la culée C0, vérinage du tablier et changement des appareils d'appuis.

Lieu principal d'exécution du marché : Autoroute A57 au PR 14+800, Autoroute A8 au PR 60+670 et Autoroute A50 au PR 50+250

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'une procédure simplifiée de type ouvert. Le présent contrat est couvert par les exceptions prévues à l'article L122-16 du code de la voirie routière et ne relève pas des dispositions du code de la commande publique Conditions de remise des plis : La procédure étant dématérialisée, le dépôt des plis est possible EXCLUSIVEMENT au travers de la

plateforme de dématérialisation d'ESCOTA accessible depuis l'adresse suivante : <https://consultations-escota.omnikles.com>, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée au présent avis. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de cette plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les plis déposés devront respecter la hiérarchisation des pièces demandées au règlement de consultation. Le détail des modalités de présentation et de transmission des plis sont définies à l'article 5 du règlement de la consultation. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit par téléphone, au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi, hors jours fériés, soit à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket) puis par téléphone dans un second temps. Forme juridique de l'attributaire Le contrat sera attribué à un opérateur économique, ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun ou conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du contrat. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'une même entreprise, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'entreprise. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Un exemplaire du dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) est mis gratuitement à disposition des candidats, par le maître d'ouvrage, sur le site <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats devront s'identifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024